

INFORMATIONS PARENTS

✉ **Ecole Départementale de Neige et d'Altitude**

Quartier l'Adrèchas

LA COLMIANE

06420 VALDEBLORE.



04 93 02 83 42



edn.lacolmiane@departement06.fr

Vos enfants vont vivre une expérience unique de « vie en collectivité » où l'apprentissage de l'autonomie et la rencontre d'autrui dans le respect de soi et des autres ont autant d'impacts que les apprentissages fondamentaux exigés au cours de leur scolarité.

A la Colmiane, ce sont 33 agents qui travaillent depuis des années avec des enfants.

C'est une équipe départementale de grande qualité où la sécurité morale et physique de votre enfant règne de jour comme de nuit.

Merci de lire ces quelques conseils afin que le séjour de votre enfant soit agréable pour tous :

1 Les équipements

■ **Le linge / La valise**

Marquez impérativement tout le linge.

Tissé et cousu ou thermocollé et cousu. (chaussettes, pulls, blouson, chaussures, sacs, valises...**sans oublier** le linge porté le jour de l'arrivée de votre enfant). Ce travail, outre le respect des missions réalisées au quotidien pour vos enfants, permettra d'éviter les pertes et facilitera ainsi la tâche des lingères. Le linge ne sera pas lavé sauf en cas d'accident (pipi..)

■ **Brosse à cheveux**

Les brosses à cheveux doivent pouvoir remplir leur fonction, c'est-à-dire, **démêler** ; surtout pour les jeunes filles qui ont les cheveux longs.

■ **Les pantoufles**

Optez de préférence pour des pantoufles qui chaussent le pied (évitez les tongues par exemple).

2 Hygiène et santé

■ Renseignements sanitaires

Il est d'une importance capitale de remplir la fiche sanitaire avec soin et de fournir au départ de votre enfant les ordonnances nous autorisant à administrer tout traitement ainsi que les photocopies d'attestation CPAM et CMU à jour, si cette dernière n'est pas conforme les parents seront dans l'obligation de régler les honoraires.

Les traitements sont à remettre à l'enseignant pour une classe transplantée qui les remettra à l'assistante sanitaire le jour d'arrivée.

En cas d'allergie alimentaire sérieuse qui nécessite une organisation spécifique, vous êtes dans l'obligation de communiquer le P.A.I. dès l'inscription, à l'enseignant qui nous le transmettra au moins trois semaines avant le séjour avec les fiches sanitaires soigneusement remplies.

Merci de penser à fournir les produits ou aliments spécifiques (aliments sans sucre, sans gluten, sans arachide.....).

■ Les enfants qui souffrent d'énurésie seront signalés par la famille et équipés en conséquence (**couches à prévoir par les parents**) cela pour éviter toute dégradation du matériel et embarras de l'enfant vis-à-vis des autres camarades. Le suivi est réalisé en toute discrétion.

■ L'altitude peut réserver bien des surprises : **il est important d'être à jour des soins dentaires** dès l'arrivée de l'enfant à l'école, au risque de développer une rage de dent.

En cas d'appel du médecin, la famille sera informée du diagnostic et des soins prodigués à l'enfant dès qu'ils seront connus de l'assistante sanitaire.

Le paiement des honoraires du médecin et les frais pharmaceutiques seront à régler dès réception du titre exécutoire de la Paierie Départementale à votre domicile (TRESOR PUBLIC)

3 La question d'autonomie

■ Au cours du séjour les enfants progressent en autonomie mais ne peuvent tout

apprendre le 1er jour. Il est nécessaire de travailler en amont, et de les préparer progressivement à se laver seul (accepter le jet d'eau sur la tête, savonner le corps, les cheveux, bien se rincer).

■ Chapitre « poux »

Il est impératif de surveiller la présence de poux et de lentes afin de d'éviter toute contamination au sein de l'établissement. Dans le cas échéant, l'enfant devra suivre un traitement régulier sous la douche avec les autres enfants.

■ Les crèmes

La crème solaire est obligatoire et ne remplace en aucun cas la crème hydratante. Optez pour une crème hydratante visage et corps.

Et pour finir : 4 points très importants . . .

- ❶ Chaque élément du trousseau doit porter le nom et le prénom de l'enfant.
- ❷ **Objets interdits** : lampes de poche, jeux électroniques, baladeurs, couteaux, friandises, nourriture, bijoux, coton-tiges.
- ❸ **Rangez les pantoufles** dans le sac à dos (pour être accessibles dès l'arrivée).
- ❹ **L'enfant doit participer** à la préparation de la valise afin de mieux reconnaître ses affaires.

Attention :

Tout départ anticipé de l'école non consécutif à une hospitalisation ou maladie grave ne donne lieu à aucun remboursement.

En espérant que ces quelques recommandations vous rassureront sur notre professionnalisme et le sérieux de nos prestations.

Le Directeur
Nicolas SCALA